

Metz, lundi 17 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Flambée des prix de l'énergie, la CCI Moselle mobilise ses équipes pour aider les PME du territoire, avec les Fédérations professionnelles

Nos PME, en particulier industrielles, font face à une flambée des prix de l'énergie (électricité, gaz...) qui réduit les marges, voire dans certains cas, les rend négatives. Ce phénomène brutal menace nos entreprises. C'est vrai sur tout le territoire français et bien entendu aussi en Moselle.

« L'enjeu est considérable, explique Fabrice GENTER, président de la CCI Moselle. Il s'agit de préserver nos PME, qui représentent des milliers d'emplois, des savoir-faire, et de trouver des solutions rapides. Jeudi dernier, nous avons une réunion en visio avec une quarantaine de présidents de CCI de tout le territoire français. Le constat est le même partout. Le futur président de CCI France et le président national de la CPME qui étaient présents ont bien entendu le message. Des interventions ont eu lieu dans la foulée. »

Face à la flambée des prix de l'électricité sur les marchés de gros – **la hausse du tarif serait en 2022 de +35 % si aucune mesure n'était prise** –, jeudi soir le Gouvernement, par la voix du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a annoncé :

- ✓ **Le plafonnement en 2022 de la hausse du tarif réglementé** de vente (le tarif bleu) à **4%**
- ✓ **La réduction de la taxe intérieure de l'électricité** (TICFE), qui représenterait environ 15 points de la hausse du prix de l'électricité (de 22,50 € le MWh à 50 cts)
- ✓ **L'augmentation de 100 à 120 TWh** - après accord de la Commission européenne -, **du volume d'électricité nucléaire vendu à prix réduit** (tarif ARENH / accès régulé à l'électricité nucléaire historique) **par EDF à ses concurrents**, tout en accordant à EDF une augmentation de ce tarif de 42 à 46,2 €/MWh
- ✓ L'engagement qu'il n'y aura **pas de rattrapage en 2023**.

En Moselle, avec les Fédérations professionnelles, notre CCI met en place un plan d'actions

Il va porter sur plusieurs volets à destination de nos PME :

- **Être en mesure de calculer ses coûts fixes et ses coûts variables, pour mesurer l'impact lié à toute hausse de l'énergie, des matières premières, des composants, du transport, pour les PME qui n'ont pas encore ces outils ;**
- **Bien positionner ses prix de ventes, et inclure dans les contrats et appels d'offres les indices de revalorisation ;**
- **Faire des audits énergétiques avec pour objectif la mise en place de solutions permettant la réduction des consommations d'énergie :** il s'agit en la matière de s'inscrire durablement dans une politique de moyen et long terme de diminution des coûts ou de mise en place de solutions alternatives.

« Notre volonté est d'être très réactifs, explique Nadège Risse, première vice-présidente de la CCI Moselle, de coller aux réalités de terrain et de mobiliser tous les outils que nous avons »

De façon très concrète, des actions CCI sont programmées :

- Organisation de webinaires de sensibilisation dédiés aux TPE PME

1^{re} date : 27 janvier 2022, de 9h à 10h sur inscription auprès de la CCI Grand Est

« Hausse des coûts des énergies, quelle stratégie adopter ? »

3 thèmes seront abordés :

- Achat de l'énergie
- Sobriété énergétique
- Diversification du mix énergétique.

- Mise en place d'ateliers pour les TPE PME par CCI Formation Moselle

✓ **Calcul des prix de revient et marge** / impact des coûts variables sur ce calcul

✓ **Rédaction des contrats** avec clients et fournisseurs, mise en place de **clauses de révision** tenant compte de la variation des prix.

- **Action de sensibilisation large via la Web TV de la CCI pour toucher le maximum de chefs d'entreprise :**

Organisation d'une table-ronde diffusée sur CCI57TV avec des **témoignages de dirigeants** engagés dans une démarche active de transition énergétique et **prise de parole des Fédérations professionnelles** (UIMM Lorraine, FBTP57...).

Cela permettra de montrer de façon concrète ce qu'il est possible de faire.

Parallèlement, une campagne de communication ciblée sera menée à destination de nos élus, et des grands donneurs d'ordre, avec l'appui des Fédérations professionnelles

- Sensibilisation des **élus** aux **difficultés spécifiques rencontrées par les dirigeants de TPE PME** ;
- Sensibilisation des **grands donneurs d'ordre** à la nécessité impérieuse de faire preuve de **solidarité avec les TPE PME** (sous-traitants, fournisseurs) qui ont besoin de préserver leur marge en répercutant les hausses de l'énergie dans le calcul de leurs prix ;
- **Démarche partagée et coordonnée avec les Fédérations professionnelles** pour adapter les actions opérationnelles selon spécificités des secteurs d'activité.

« En faisant ENSEMBLE, sur tout notre territoire mosellan, nous donnons les meilleures chances à nos PME de faire face et d'avancer, ajoute Bernard NUCCI, membre du Bureau de la CCI Moselle. Nous avons bien conscience des enjeux et voulons soutenir toutes les entreprises mosellanes maintenant et dans le futur. »